

Service de médiation familiale

22 avenue du château, 21800 Quétigny

03.80.48.90.28

mediation-familiale.cidff21@hotmail.com

<http://cotedor.cidff.info>

Le service de médiation familiale
du CIDFF de la Côte-d'Or
est à votre service et vous accueille
du lundi au vendredi.

La médiation familiale s'adresse à toutes les personnes concernées par un conflit familial :

- ◆ Parents séparés
- ◆ Couples en cours de divorce ou de séparation
- ◆ Conflit parents-enfants
- ◆ Conflit entre descendants (succession, prise en charge d'un parent...)



Le médiateur familial, professionnel diplômé d'état, offre un espace d'écoute, de parole et de dialogue entre les personnes concernées par le conflit familial, dans un lieu neutre et confidentiel.

La médiation familiale permet d'apaiser les tensions, de maintenir ou de restaurer le lien familial, de rétablir un dialogue constructif, de préserver l'enfant du conflit familial, de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun, de préparer l'avenir.

Le premier entretien est gratuit, c'est un entretien d'information sur la médiation familiale ; les séances de médiation familiale sont payantes. Le coût est calculé selon le barème national adopté par la CAF et prend en compte les revenus des personnes.

Barème national des participations familiales dans le cadre des médiations familiales			
Revenu R	Base tarif	De	À
R < RSA de base	2 €	2 €	2 €
RSA < R < Smic	5 €	5 €	5 €
Smic < R < 1550	5 € + 0,3 % R	8 €	10 €
1551 < R < 2000	5 € + 0,5 % R	13 €	15 €
2001 < R < 2500	5 € + 0,8 % R	21 €	25 €
2501 < R < 3800	5 € + 1,2 % R	35 €	51 €
3801 < R < 5300	5 € + 1,5 % R	62 €	85 €
R > 5301	5 € + 1,8 % R	100 €	131 € max